FFBB Procès Verbal 6
MNS/CP Saison 2011/2012

BUREAU FEDERAL

Réunion Exceptionnelle du 9 Décembre 2011

Présents: Jean-Pierre SIUTAT - Président.

Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE. MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Rémy GAUTRON, Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Invités: MM. Alain BERAL et Jean-Yves GUINCESTRE.

Excusé: M. Frédéric FORTE.

1 – Demande de dérogation en vue de la modification de la couleur de la licence.

Melle Ngoné FALL licence n° RH792624 demande à la FFBB une dérogation car elle souhaiterait obtenir la modification de la couleur de sa licence de Rouge en Orange afin de pouvoir évoluer en pré-nationale au profit du club des Herbiers (CD 85).

A ce jour, Melle Ngoné FALL a été licenciée 7 saisons en France, dont 4 saisons révolues au profit du même groupement sportif : Les herbiers Vendée Basket (85). (Licence non renouvelée en 2009/2010 en raison d'une grossesse).

Suite à l'avis favorable de la Commission Fédérale de Juridique, le Bureau Fédéral décide, à l'unanimité des membres présents, d'accorder la modification de licence.

2 - Demande de remise en peine.

Suite à un incident en date du 2 Avril 2011, Melle Laure BETAT a fait l'objet d'une suspension de 2 semaines. Cette décision a entraîné la révocation d'un sursis lié à une sanction précédente portant la peine à 3 mois et 1/2 du 15 Septembre 2011 au 31 Décembre 2011.

Melle Laure BETAT sollicite une remise de peine.

Suite à l'avis favorable de la Commission Fédérale de Discipline, le Bureau Fédéral accorde la remise de peine à la date du 9 Décembre 2011.

3 – Demande de cautionnement de la Ligue Régionale du Nord/Pas de Calais.

La Ligue Régionale Nord/Pas de Calais, déjà copropriétaire de son siège actuel avec le Comité du Nord, projette de faire construire un nouveau siège social commun avec le Comité du Nord pour répondre aux besoins grandissants de la Ligue et du Comité.

La décision de construction d'un nouveau siège commun au Comité du Nord et à la Ligue du Nord/Pas de Calais a été approuvée par l'Assemblée Générale de la Ligue du Nord/Pas de Calais à l'unanimité le 13 Juin 2009. Le permis de construire a été accordé le 20 Septembre 2011.

Suite à la présentation du projet de financement et à l'avis favorable du Trésorier Général, le Bureau Fédéral donne un avis favorable à la demande de cautionnement de prêt de 200.000 €.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 13 Janvier 2012.